



DOSSIER DE CANDIDATURE  
SECTIONS SPORTIVES  
2025/2026

**ETAT CIVIL :**

-NOM – Prénom(s) : .....

.....

-Date et Lieu de naissance : / / à .....

-Adresse complète : .....

.....

- Téléphone : ..... Mail : .....

**SITUATION SCOLAIRE :**

**Établissement fréquenté en 2024-2025**

.....

**Nom du professeur principal :**

.....

**Classe suivie en 2024-2025 :**

.....

**Classe envisagée en 2025-2026 :**

.....



L'ensemble SACRE CŒUR LA SALLE a mis en place depuis des d'années un dispositif d'accueil de sportifs nommé « Etudes et Sports » qui pour certaines sections est devenu section sportive, ou CLE (Centre Labellisé d'Entraînement) ou encore pôle espoir pour les sportifs de haut niveau.

**Il s'agit donc de sections sportives et non de sections d'initiation !**

Ce dispositif a pour objectif le perfectionnement technique, physique, tactique d'élèves sportifs dans différentes disciplines et ce, par le biais de séances d'entraînement dispensées en complément des heures normales de cours, 3 à 4 fois par semaine. Une participation aux compétitions scolaires UGSEL, UNSS et FFF.

Dans ce cadre, un accompagnement et des aménagements (horaires d'entraînement, de cours, internat, repas...) sont mis en place pour mener à bien la passion et les études qui restent évidemment prioritaires. Les sportifs sont encadrés par des entraîneurs diplômés.

**PROCEDURE D'INSCRIPTION :**

Le recrutement dans certaines sections se fait par les entraîneurs eux-mêmes lors de compétitions (BMX, Rollers, Foot féminin, Gymnastique, Equitation) Pour les autres sections il faut déposer un dossier et le lycée annoncera mi-mars par l'intermédiaire de son site la liste des candidats retenus après études du dossier pour la détection qui aura lieu :

- **19 MARS ET 2 AVRIL de 13h30 à 15H30 POUR LE BASKET**

**1 - Dépôt du présent dossier (10 jours avant la date de détection choisie pour les sections concernées), avec la photocopie du(es) dernier(s) bulletin(s) à l'accueil de l'établissement ou par courrier ( [lycee@sacrecoeur22.com](mailto:lycee@sacrecoeur22.com) )**

**Pour la section cyclisme, l'étude du dossier se fera par les responsables de la section qui répondront rapidement en prenant contact avec les familles**

**2 - Accord des responsables des sections sportives qui préviennent les familles.**

**3 - Accord définitif du Directeur de cycle.**

**4 - Signature d'une convention par l'élève, la famille, le responsable de la section et le chef d'établissement.**

**5 - Production d'un certificat médical d'aptitude à la pratique du sport demandé pour l'année scolaire 2025/2026 (si acceptation de la candidature seulement)**

**6 - Règlement d'une cotisation annuelle dédiée aux frais de fonctionnement de la section (encadrement et frais administratifs). 120€ (Foot lycée, cyclisme et Basket) 60€ (autres sections) Avec l'accord préalable des familles, des frais complémentaires sont à prévoir en cas d'achat groupé d'équipements.**

# Les responsables des sections

\*\*\*

**Foot Masculin : Franck LOAS**

**Basket : Benjamin BOURSERIE**

**Bmx: Emeric LE CORGUILLE**

**Cyclisme : Roland LE DOLEDEC et David LE LAY**

**Roller : Vincent MORVAN**

**Natation synchronisée : Morgane ADAM**

**Foot Féminin : Mathys HEBERT**

**Gymnastique : Gaëlle FAUBEL**

**Equitation : Saik BOREL**

**Renseignements**

**au**

**02.96.68.39.39**